



Diplôme d'honneur  
**GAPHIL  
2015**

n° 150

# Bulletin Philatélique et Cartophile.

4<sup>e</sup> trimestre 2018



*Les vendanges  
d'autrefois*



*Timbre à 15 €  
émis en 1797*



**Et aussi...**

Nouvelles de l'Amicale  
Lu pour vous  
Infos APH  
Vu sur le net

**Timbres parus  
et à paraître**



# A.P.H.

## Amicale Philatélique de L'Hay-les-Ros es et Cartophile

Bulletin n° 150

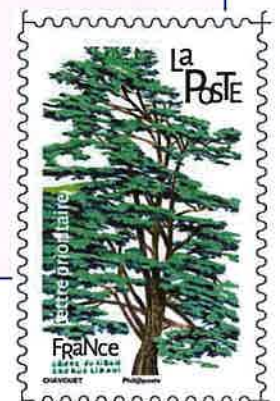
Rédacteur en chef : Luc Peyre (A.P.H. 555)



4<sup>e</sup> trimestre 2018

### Pages

- 1 **Sommaire**
- 2 **Conseil d'administration**
- 3 **Le Mot du Président *par S. Camilleri***
- 4 **Lu pour vous**
- 5/6 **Vendanges d'autrefois *par Jean-Pierre Hennebois***
- 7/11 **Timbre à 15 c émis en 1797 *par Daniel Genet***
- 12/13 **Nouveautés de France, parues et à paraître**
- 14/16 **14e Bourse multi-collections**
- 17 **Vu sur le net**
- 18 **Tarifs postaux au 1er janvier 2019**
- 19 **Nouvelles de l'Amicale**



***Amicale Philatélique de l'Haÿ-les-Roses***

Siège social : Maison des Associations Culturelles

73 avenue Larroumès - 94240 l'Haÿ-les-Roses

**Conseil d'administration**

|  |  |                                |
|--|--|--------------------------------|
| Président  | <b><i>CAMILLERI Sauveur</i></b>                  | sauveur.camilleri@orange.fr    |
| Président d'honneur                                    | <b><i>MICHON Bernard</i></b>                     |                                |
| Vice-président,<br>Secrétaire général                  | <b><i>HOUTTEMANE Philippe</i></b>                | ph.houttemane@laposte.net      |
| Trésorière générale                                    | <b><i>GALTAYRIES Anouk</i></b>                   | anouk.galtayries@sfr.fr        |
| Trésorier-adjoint<br>Circulation carnets<br>Nouveautés | <b><i>MEUNIER Jacques</i></b>                    | jacques.meunier1@gmail.com     |
| Bulletin   | <b><i>PEYRE Luc</i></b>                          | peyreluc94@laposte.net         |
| Circulation carnets                                    | <b><i>CAMILLERI Sauveur et MULLER Helmut</i></b> |                                |
| Matériel philatélique                                  | <b><i>JAULAIN Jean-Pierre</i></b>                | jeanpierre.jaulain@free.fr     |
| Bibliothèque,<br>Abonnements revues,<br>Site web       | <b><i>COLLETER Jean-Pierre</i></b>               | jean-pierre.colleter@orange.fr |
|  | <b><i>SOURD Joël</i></b>                         | sourdjoel@wanadoo.fr           |

## Le mot du Président

Les vacances sont terminées et nous sommes champions du monde !

Et oui nos bleus ont remporté cette coupe du monde de football tant convoitée.

Et bien malgré cela, alors que cet évènement planétaire a été célébré sous de multiples formes, notre administration postale n'a pas jugé bon d'émettre le moindre timbre-poste pour commémorer cet évènement.

D'autres évènements sont cependant commémorés, comme le « Pont de Tulle » ou les « Pesées lettrées et Balances Postales ».

Une émission sportive pour un tel moment, aurait pu donner des idées pour commencer ou démarrer une collection pour des jeunes ou des moins jeunes.

Pour rester dans le domaine du sport, en juillet dernier la poste a émis un bloc sur la « Ryder Cup 2018 » pour un tirage de 30 000 exemplaires. Malheureusement l'approvisionnement sur les points de vente a été plus que confidentiel. Difficile de se procurer ce bloc qui fait déjà l'objet de spéculation.

Nous avons réussi à nous en procurer quelques-uns, mais à un prix supérieur à la faciale. N'hésitez pas à venir vers nous lors des prochaines réunions dominicales.

Bonne rentrée à tous et bonne saison philatélique.

Sauveur CAMILLERI

Président APH



## LU POUR VOUS

La MARIANNE « l'Engagée » Dans l'Echo de la Timbrologie du mois de septembre 2018 il y a un article de 9 pages concernant la parution de la nouvelle Marianne choisie par notre Président M. Emmanuel MACRON. Dans Timbres Magazine il y a 6 pages relatant cet évènement. C'est une création de Mme Yseult Digan d'origine franco-anglaise, qui est l'une des femmes les plus actives du Street Art. La gravure a été effectuée par Mme Elsa Catelin graveur à la Poste. Lors de la cérémonie à Périgueux et dans l'imprimerie à Boulazac, le Président a justifié son choix « La République est à tout le monde, elle est en partage. Considérer que les artistes du street-art peuvent dessiner la République et montrer à chacune et à chacun qu'il se trouve dans cet art libre, fait dans la rue...de montrer que la République n'a pas de limite, elle investit tout le pays ». Dans l'histoire de la cinquième République, la visite à l'imprimerie des timbres-poste d'un président de la République constitue une première !

Chaque année, on imprime 1,7 milliard de timbres (943 millions de Marianne) et également les timbres de nombreux pays : Andorre, Afrique du Sud, Iles Féroé, Japon, Luxembourg, Maroc, Monaco, Oman, Portugal, Qatar, Roumanie, Taiwan et le Vatican.

Dans «Le Mag » de juin 2018 du Musée de la Poste, un article sur les ambulants les « seigneurs » de la Poste retrace, en partenariat avec la SNCF, les activités ainsi que le matériel ferroviaire mis à la disposition de la Poste pour l'acheminement du courrier par rail. Les plans (3000environ) seront entreposés à la BN en Seine Saint Denis que nous pourrons bientôt consulter.

## ARRÊTÉ DU 17 JUILLET 2018, COMPLÉTANT LE PROGRAMME PHILATÉLIQUE DE L'ANNÉE 2019, ET FIXANT LE PROGRAMME DE L'ANNÉE 2020 (1<sup>RE</sup> PARTIE)

### LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2017 complétant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme philatélique de l'année 2019, 1<sup>RE</sup> partie ;

Vu l'arrêté du 21 février 2018 clôturant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme philatélique de l'année 2019 2<sup>E</sup> partie ;

Sur le rapport du président-directeur général du Groupe La Poste,

#### Arrête :

##### Article 1<sup>er</sup>

Le programme philatélique de l'année 2019 est complété comme suit :

##### Série « commémoratifs et divers » :

- Opéra national de Paris.
- 150<sup>e</sup> anniversaire du canal de Suez.
- Île Tromelin.
- Émilie du Châtelet

##### Série « touristique » :

- Tarbes.

##### Émissions internationales :

- émission commune France-Pologne.

##### Article 2

Le programme philatélique de l'année 2020, 1<sup>RE</sup> partie, est fixé comme suit :

##### Série commémoratifs et divers :

- Tricentenaire du SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine).
- Centenaire de la naissance de René-Guy Cadou.
- Suzanne Lenglen 1920-2020.
- 50 ans du GR 20.
- Le Fardier de Cugnot.
- Lille, capitale mondiale du *Design* en 2020.
- Jacqueline de Romilly.
- Andrée Chédid.
- Centenaire de la naissance de Boris Vian.
- 50<sup>e</sup> anniversaire du décès de Luis Mariano.

##### Série touristique :

- Château des ducs de Bourbon de Montluçon.
- Rodemack (Moselle).

##### Série artistique :

- Raphaël.
- Nadar.
- Artiste contemporain en activité.

##### Émissions internationales :

- Europa : les anciennes routes postales.
- Euromed : la gastronomie traditionnelle de Méditerranée.

##### Série « Cœur »

##### Série « Capitales européennes » :

Dublin.

##### Série Croix-Rouge

##### La Fête du Timbre

##### Série « timbres de correspondance » :

12 émissions.

##### Article 3

L'arrêté du 24 octobre 2016 complétant le programme philatélique de l'année 2017 et fixant celui de l'année 2018 (1<sup>RE</sup> partie) est modifié comme suit :

« Article 3 : Réouverture du Musée de La Poste : émission reportée en 2019 ».

##### Article 4

Le président directeur-général du Groupe La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

**Bruno LE MAIRE**

## Les vendanges d'autrefois

Dans les temps anciens qui sont encore présents à nos mémoires, les travaux des champs se faisaient à la main : le fauchage, les moissons, les vendanges. A l'époque, il n'y avait pas de machine.

Le seul moteur pour avancer c'était la main d'œuvre d'où l'entraide. On s'épaulait entre voisins à charge de revanche.



C'est ainsi que tous les travaux s'effectuaient collectivement. De toute façon, on ne pouvait pas travailler seul. Et les coups de main étaient les bienvenus.

Aujourd'hui, on a des machines pour tout : tracteur, faucheuse lieuse, batteuse, et même machine à vendanger.

Autrefois, on partait en chantant pour les vendanges. On était heureux de se retrouver entre amis, de collaborer ensemble. Aujourd'hui on laboure seul. Ah labour, toujours labour ! On sème seul, on taille seul, perdu dans de grands espaces, avec le vide autour de soi. Cep pas normal !

Quand on partait pour les rangées, on vivait à la colle\*, on riait, on chantait ; Le temps passait vite !



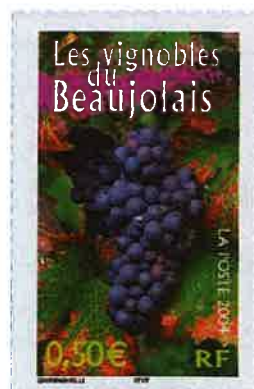
Vous imaginez une machine à vendanger qui part en chantant pour faire son travail. Oui un vieux poste de radio à transistor est suspendu, dans la cabine, mais le conducteur n'entend rien car le moteur ronronne plus que le son de la voix du chanteur. Toutes ces machines c'est un peu la grappe nigaude.

Pour vendanger, il faut attendre que le raisin ait cette belle teinte grenat qui donnera cette magnifique couleur rubis dans les verres (pour les rouges), aux vins de notre région du Minervois. Les barriques, les comports, les cuves et cuveaux sont prêts, lavés, rincés et entassés.

Pendant que les colles cueillent le raisin, les porteurs désignés remplissent et déchargent leurs

hottes dans les cuves qui attendent sur la charrette attelée avec des chevaux. Dans les rangs, une « moussauyre \* » donne le rythme rapide à toute la colle.

A 9 heures, on prend un en-cas revigorant, car le travail ça creuse, à midi on mange sur place. Assis à même le sol, on nous apporte soit un repas froid, soit un bouilli, dans de grandes gamelles. Puis, après un instant de sieste, on reprend le travail fastidieux de la cueillette, jusqu'au soir.





On rentre au logis où l'on prend, un repas collectif. Parfois les veillées s'éternisent, pour ceux qui ne sont pas trop fatigués. Mais on pense plutôt à la journée du lendemain et à l'aide qu'il faudra donner aux voisins.

Une bizoise m'a raconté : « l'ambiance n'était pas la même dans toutes les familles ou chez les patrons. Certains étaient déferents, d'autres non. Ainsi ? chez certains on avait le café, on était parfois logés. J'ai connu une époque où pour dormir, on nous mettait de la paille sur le sol.

Il faut dire que les vendanges s'étendaient sur une longue période, parfois jusqu'en octobre.

Certains matins, il faisait si froid qu'on allumait des braséros en début de rangées pour ne pas ramasser un raisin glacé. Il fallait aussi se réchauffer les doigts. C'était pénible ! Nous, quand on était jeune, nous faisons plusieurs récoltes de suite, dans le mois ou dans les deux mois, sur une ou plusieurs communes. C'était

dur, très dur, heureusement que les jeunes, comme nous, savions mettre de l'ambiance, autrement cela aurait été mortel, surtout les jours de coups durs, comme les accidents ! Car cela arrive qu'avec la serpette ou, plus tard, le sécateur que quelques doigts restent dans la bagarre. Il fallait aller chez le médecin pour recoudre ! Car pour aller plus vite, on coupait plusieurs grappes à la fois, et là, attention aux doigts s'il n'étaient pas bien positionnés. Le plus embêtant c'était le tracteur en panne ou avec une roue crevée et qu'il faille décharger la récolte ! »

Je pense que c'est la sueur de cette journée qui donnait à notre vin ce goût si particulier. Parce qu'à l'époque, on foulait au pied le raisin pour le faire entrer dans la cuve.

La seule menace, ce sont les intempéries. Il est très délicat de vendanger sous la pluie.

En fin de journée, certains vendangeurs qui avaient abusé du jus de la bonne treille se retrouvaient pompettes et n'avaient qu'un souhait, c'était d'aller se coucher pour cuver le cru du jour.



Excusez-moi si mes phrases sont alambiquées c'est pour mieux distiller mon esprit dans vos verres. Et pendant l'époque des vendanges tout est permis. Si les feuilles de vigne avaient de la mémoire, elles pourraient en raconter des histoires de liaison ou de mariage.

Les déchets ou la lie : pépins, peaux, grappes vidées étaient conduits à la distillerie pour passer à l'alambic du bouilleur de cru et fabriquer l'eau de vie, la gnole si vous préférez.

Avouez que pour faire vigneron dans le Minervois, il faut avoir un petit grain.

On peut conclure par : Les vins du Minervois des crus qui ne donnent pas de cuites.

### Jean Pierre Hennebois

- \* Colle : équipe de travailleurs.
- \* Moussayre ou Moussaïgne : femme ou homme rapide qui donnait la cadence.





|        |  |                               |         |
|--------|--|-------------------------------|---------|
| 15 c   | Allégorie du Commerce  | Quart de feuille petit papier | 19 x 12 |
| 25 c   | Allégorie de la Paix couronnant les Arts   | Demi-feuille petit papier     | 19 x 24 |
| 50 c   | Allégorie de la Loi sous la forme d'une déesse ailée                               | Petit papier                  | 38 x 24 |
| 75 c   | Allégorie de la Victoire symbolisée par le dieu Mars au repos                      | Moyen papier                  | 44 x 29 |
| 1 F    | Allégorie de la Défense symbolisée par le dieu Mars défendant l'autel de la Patrie | Grand papier                  | 46 x 38 |
| 1 F 25 | Allégorie de la Force symbolisée par Hercule                                       | Grand registre                | 56 x 46 |
| 1 F 50 | Allégorie de l'Agriculture   | Dimensions supérieures        |         |

Certaines de ces empreintes présentent des symboles révolutionnaires, mais aussi des symboles maçonniques.

Ce 15 c correspond au timbrage d'un format nouvellement créé par la loi du 5 floréal an V. C'est la seule période postérieure à l'Ancien Régime (avant 1791) où ce format (quart de feuille petit papier) fut reconnu. En effet, ce timbre sera définitivement retiré par la loi du 13 brumaire an VII (3 novembre 1798).

#### Reconnaissance de dette.

L'empreinte à 15 c vient remplacer celle à 2 s et 6 d de la monarchie parlementaire de 1791, apposée en rouge à partir de janvier 1796. Document du 29 brumaire an VI (19 novembre 1797).



Extrait (rédigé en latin) du registre des naissances de la commune de Beerle[...], (département conquis de l'Escaut), 27 vendémiaire an VI (17 octobre 1797).

Ce tarif, très avantageux dans le timbrage des papiers ne nécessitant pas de longs écrits, n'aura duré qu'environ quinze mois.

Les connaissements (transports par voies d'eau, reconnaissables grâce à la formule « au nom de Dieu... ») ont été assujettis au timbre de dimension par la loi du 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797). Le plus souvent, ce droit fut perçu au tarif de la plus petite dimension sur des papiers de petit format.

La loi du 6 prairial an VII (25 mai 1799) a ensuite prescrit une taxe uniforme au format du grand papier à 1 F quelle que soit la dimension du document.

Les lettres de voitures ont également été assujetties aux mêmes règles.

Évolution des tarifs spécifiques aux connaissements et lettres de voiture sur documents au format de la plus petite dimension :

- 15 c, le 5 floréal an V (26 avril 1797) : le timbre ne sera mis en service qu'en août 1797;
- 25 c le 13 brumaire an VII (3 novembre 1798);
- 1 F : taxe uniforme à partir du 6 prairial an VII (26 mai 1799).



AUTRES UTILISATIONS

**Mandats territoriaux de cinq francs** (création du 28 ventôse an IV [18 mars 1796])

Utilisés en remplacement des assignats pour le paiement des Domaines nationaux, ces mandats ont été émis à l'origine sans aucune apposition du timbre fiscal de dimension. Les mandats récupérés, suite au paiement des Domaines nationaux, ont pu être réutilisés après adjonction d'un cachet fiscal noir, puis d'un cachet fiscal rouge.



Timbre fiscal noir à 15 c.  
Le décret du 23 floréal an VI (12 mai 1798) indique que les mandats de 5 F récupérés seront réutilisés après adjonction d'un cachet fiscal noir de 15 c pour une quantité correspondant à 25 000 000 francs.

Une forme circulaire sombre délimite le timbre à sec : Cérès associant à ses travaux un citoyen qui vient échanger sa monnaie républicaine contre une propriété rurale provenant des Domaines nationaux.



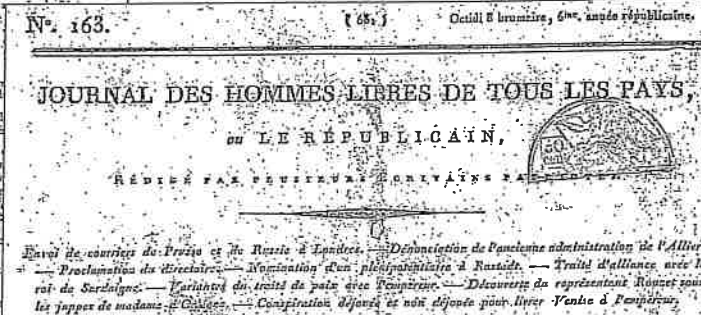
Timbre fiscal rouge à 15 c + trait à la plume.  
Le décret du 21 fructidor an VI (7 septembre 1798) indique que les anciens mandats de 5 F récupérés, et non revêtus du cachet fiscal noir, seront réutilisés après adjonction d'un cachet fiscal rouge de 15 c et barrés à la plume pour une quantité correspondant à 25 000 000 francs.

**Timbrage des journaux, gazettes, feuilles périodiques ou papiers nouvelles, feuilles de papier musique, affiches non officielles** (impôt nouvellement créé par la loi du 9 vendémiaire an VI [30 septembre 1797], feuille de 25 dm<sup>2</sup> : 5 c ; demi-feuille : 3 c)

On se servit, en attendant la confection des timbres nécessaires, de ceux à 50 c (pour 3 c) et de 1 F (pour 5 c), apposés en rouge.



Timbre à 50 c apposé provisoirement en rouge pour 3 c.  
Journal daté Octidi 8 brumaire an 6<sup>e</sup> (29 octobre 1797).



Timbre à 1 F apposé provisoirement en rouge pour 5 c.  
Journal du 20 brumaire an 6 (10 novembre 1797).



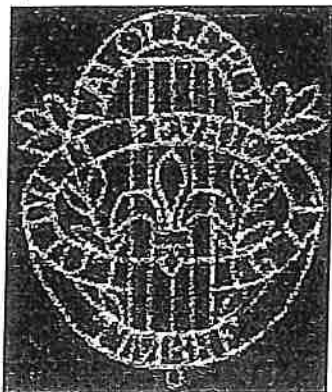
Timbre à 15 c apposé par erreur en rouge sur une demi-feuille de papier musique. Cette empreinte a pu servir accidentellement, et certainement par erreur, à timbrer les journaux et imprimés au cours du mois d'octobre 1797, en remplacement du timbre à 50 c appliqué provisoirement lui aussi en rouge.

## ÉPILOGUE

Les empreintes à 15 c avaient été imprimées tête-bêche sur des feuilles de la dimension du demi petit papier. Il suffisait alors de couper ces feuilles en deux.

Après la date de retrait du timbre à 15 c (loi du 13 brumaire an VII [3 novembre 1798]), les feuilles non utilisées et non séparées ont pu être réactualisées au tarif de 25 c grâce à l'opération du visa : certification du receveur de l'Enregistrement qui certifie la nouvelle valeur du papier.

Filigrane à fleur de lis portant l'inscription :  
LA LOI, LE ROI  
FÉVRIER 1791.



Fixé pour timbre, à Chinon  
ce 19 germinal an 7 de  
la République. Droits en suspens, vingt-cinq centimes.

BUREAU  
DE LA CONSERVATION  
des  
HYPOTHÈQUES

INSCRIPTION  
qui dure 10 ans.

BUREAU  
DES DOMAINES  
N. 1209 du Sommier  
des Rentes 96

SOMMIER  
des droits d'hypothèques,  
N. 552 763

1794  
11-80

BORDEREAU DE CRÉANCE HYPOTHÉCAIRE,  
en vertu de la loi du onze brumaire an 7,

AU PROFIT DE LA RÉPUBLIQUE, et à la diligence du  
Citoyen *Louis Jauillon*  
des Domaines au Bureau de *Chinon*  
domicile *En son bureau*

Receveur  
qui élit

CONTRE  
*Commune de*

*Louis Jauillon Cultivateur*

RÉSULTANT de *titres des Rentes Jauillon de la France*  
*Jauillon Branger N. 1209 Jauillon de Chinon au 3<sup>e</sup>*

Bordereau, en provenance du bureau de la conservation des hypothèques de Chinon, daté du 25 floréal an 7 (14 mai 1799).

Cette feuille de format demi petit papier, et qui présente les deux empreintes à 15 c, a été visée par le receveur de l'Enregistrement de Chinon au « Droits en suspens, vingt-cinq centimes », ce 19 germinal an 7 (8 avril 1799).

À noter que ces deux empreintes ont été apposées, par mesure d'économies, sur un ancien papier fabriqué avant l'abolition de la Monarchie.

\*\*\*\*\*

Consultez et faites vivre chaque jour

le site du GPB :

[www.philatelic-pau.fr](http://www.philatelic-pau.fr)

|  |
|--|
| <b>NOUVEAUTES DE FRANCE PARUES ET A PARAITRE</b> |
|--|

| LIBELLE  | FACIALE | 2018    |   | TIRAGE    |
|--|---------|---------|---|-----------|
|  |         | DATE    | VILLE   |           |
| Carnet " Mickey et la France "                                       | 1,30 €  | 02-juil | Paris   | 800 000   |
| Ryder Cup  | 10,40 € | 02-juil | Paris   | 30 000    |
| Euromed : l'habitat traditionnel                                     | 1,30 €  | 09-juil | Paris   | 800 016   |
| Viaduc du Viaur - Tarn   | 0,95 €  | 09-juil | Paris , Tanus ( Tarn )                              | 800 000   |
| Carnet " les arbres "  | 11,40 € | 06-août | Paris   | 4 000 000 |
| Carnet " les Théières "  | 9,60 €  | 03-sept | Paris   | 3 000 000 |
| Acteurs : bloc de 4 timbres  | 4,80 €  | 10-sept | Paris   | 370 000   |
| UNESCO   | 1,30 €  | 10-sept | Paris   | 300 000   |
| Métiers d'art : le ceramiste   | 1,30 €  | 17-sept | Paris   | 700 000   |
| Pierre Schoendoerffer  | 1,30 €  | 24-sept | Paris , Chamalières (Puy-de-Dome)                   | 800 016   |
| Louise de Bettignies   | 0,80 €  | 01-oct  | Paris, St Amand -les-eaux (Nord)                    | 500 000   |
| Rose Valland   | 1,20 €  | 01-oct  | Geoirs(Isère)                                       | 500 010   |
| Carnet " les Flocons de Neige "                                      | 9,60 €  | 08-oct  | Paris   | 3 000 000 |
| Francoise Dolto  | 0,95 €  | 08-oct  | Seine)  | 500 010   |
| Elise et Célestin Freinet  | 0,95 €  | 15-oct  | Paris, Vence (Alpes-Maritimes)                      | 500 010   |
| Conseil de l'Europe  | 1,20 €  | 15-oct  | Paris, Strasbourg (Bas-Rhin)                        | 400 000   |
| Serie Jeunesse : Mickey  |         | 15-oct  | Paris   |           |
| Serie Artistique : Artiste Contemporain                              | 1,90 €  | 22-oct  | Paris   | 500 010   |
| Centenaire des chèques postaux                                       | 0,80 €  | 02-nov  | Paris   | 900 000   |
| Timbres Passion : Périgueux  | 0,80 €  | 29-oct  | Paris, Périgueux (Dordogne)                         | 500 004   |
| Croix-Rouge Bloc   |         | 29-oct  | Paris, Périgueux (Dordogne)                         |           |
| Carnet Vœux à gratter  |         | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne )                           |           |
| Emission commune France - Croatie                                    | 2,15    | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne )                           | 400 020   |
| Ivan Tourgueniev   |         | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne )                           |           |
| Le coin du collectionneur : les chapeaux                             |         | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne )                           |           |
| Poste aérienne : Boyau et Coiffard                                   |         | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne ) Nantes (Loire Atlantique) |           |
| Centenaire de l'armistice  |         | 12-nov  | Paris, (Salon d'automne )                           |           |
| Emission France - Roumanie   |         | 28-nov  | Paris   |           |
| 70e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme |         | 11-déc  | Paris   |           |

# Timbres parus et à paraître





# 14<sup>e</sup> BOURSE MULTI-COLLECTIONS

**Dimanche 25 novembre 2018**

de 9 h à 18 h

*Salle des fêtes du Moulin de la Bièvre*  
73 avenue Larroumès - 94240 L'Haÿ-les-Roses

 187 |  192 Arrêt Barbusse-Larroumes

## Exposition Philatélique, Cartophile & Marcophile



**Entrée gratuite**



Renseignements :  
[sauveur.camilleri@orange.fr](mailto:sauveur.camilleri@orange.fr)





**Règlement de la « Bourse multi-collections »  
du dimanche 25 novembre 2018  
organisée par l'Amicale Philatélique de L'Hay-les-Roses**

**Article I**

L'Amicale Philatélique de L'Hay-les-Roses (A.P.H.) organise sa 14ème « Bourse multi-collections » à entrée libre le dimanche 25 novembre 2018, de 9h à 18h, au Moulin de la Bièvre, 73 Ave Larroumès à L'Hay-les-Roses.

**Article II**

Les participants sont les adhérents de l'A.P.H. et des associations philatéliques invitées. Eventuellement les négociants et vendeurs professionnels.

**Article III**

Pour les participants désirant vendre leurs objets de collection, il sera mis à leur disposition des tables selon le tarif suivant :

- Pour les amicalistes : 1 table de 160cm sur 80 cm pour 8 €
- Pour les personnes extérieures à l'A.P.H. : 1 table pour 15 €

L'inscription est limitée à deux tables par personne. S'il reste des tables libres, elles pourront être accordées, à la clôture de l'inscription, aux philatélistes déjà inscrits.

**Article IV**

Toute inscription qui ne sera pas accompagnée du règlement par chèque, à l'ordre de l'APH, avant le 12 novembre 2018 ne sera pas valable.

Tout désistement n'entraînera aucun remboursement.

**Article V**

Les prix de vente sont fixés par le vendeur qui en est le seul responsable.

**Article VI**

L'A.P.H. décline toute responsabilité en cas de différends entre le vendeur et l'acheteur.

**Article VII**

Les exposants pourront s'installer le dimanche 25 novembre 2018, à partir de 8h.

**Article VIII**

Pendant toute la durée de la manifestation, les pièces mises en vente restent sous l'entière responsabilité des participants. Ces derniers assurent l'ensemble de ces pièces et de leur matériel.

**Article IX**

L'A.P.H. assure le lieu de la manifestation en responsabilité civile. Elle n'assurera en aucun cas les pièces mises en vente et le matériel des inscrits.

**Article X**

L'A.P.H. se réserve le droit d'apporter toutes modifications nécessaires à la bonne marche de la manifestation et décidera de tous les cas non prévus.

**Article XI**

Toute participation implique l'acceptation totale des clauses du présent règlement.



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
à la Bourse Multi-collections et/ou l'Exposition locale  
du dimanche 25 novembre 2018

Je, soussigné :

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....

N° de téléphone :.....E-mail :.....

Pour les adhérents N°A.P.H.....

**A - je m'inscris à la Bourse aux Timbres**

**B- Je réserve :**

1 table  2 tables  .....tables (indiquer le nombre de table souhaité)

(Rappel : 8 euros la table pour les membres de l'A.P.H. et 15 euros la table pour les personnes extérieures à l'APH)

**2) Je prendrai mon repas sur place pour 15 euros (buffet froid) :**

Oui Non

Je joins un chèque de.....euros à l'ordre de l'A.P.H (tables + repas).

J'ai bien noté que ma « participation implique l'acceptation totale des clauses du règlement » (article XI du règlement).

**B- je m'inscris à l'Exposition locale**

Titre de la

collection :.....

.....

Nombre de face de cadres souhaitées\* :..... (une face contient 12 pages)

Catégorie :.....

Valeur globale de la collection à assurer :.....€

Vous devez joindre à cette demande la feuille de valeur d'assurance dûment remplie, datée et signée.

Fait à.....le.....Signature :

Les bulletins d'inscriptions et règlements sont à adresser à :

Sauveur.camilleri@orange.fr

Ou

**Sauveur CAMILLERI**  
59, rue de Wissous 91320 Wissous

Au plus tard le 12 novembre 2018

\*Dans la limite de 5 faces - voir règlement

<http://laphilateliechinoise.com/>

Si vous vous intéressez aux timbres de Chine, c'est le site qu'il vous faut ! Dans les différentes rubriques, j'ai aimé celle qui relate « un pays, un timbre ». On vous apprend à reconnaître un timbre de Chine, Formose, Taïwan, Japon, Mandchourie, Corée, Ryu-Kyu, bien pratique pour classer ses timbres quand nous ne sommes pas des spécialistes ! Il y a aussi un chapitre donnant des conseils pour une alerte aux faux timbres sur eBay avec la référence des vendeurs. Parmi les nombreuses rubriques, il y a l'histoire philatélique et postale du Mandchoukouo, des thématiques comme la grande muraille de Chine avec des cartes maximum de toute beauté. En 2012, grâce à l'aide de 2000 techniciens des mesures topographiques ont été effectuées lui donnant une longueur précise de 21 196 Km. Elle fait partie du Patrimoine Mondial depuis 1987, mais elle est non visible de la lune comme on le prétend souvent !

On apprend également des informations sur l'historique de l'empire chinois avec entre autres les inventions du papier et de la boussole. Avec des conseils pratiques, des articles de fond et des actualités, ce site vous informera, vous guidera et vous instruira.

[www.philastamp.com](http://www.philastamp.com)

Ce site a pour objectif de mettre en relation des collectionneurs de timbres, cartes postales et tout ce qui est en rapport avec l'histoire postale. Très simple d'utilisation, vous avez des conseils pour mieux vendre, acheter, apprendre à identifier les faux. Il y en a pour tous les goûts et tous les prix.

Egalement mis à la disposition des utilisateurs des fiches des timbres français d'usages courants : de 1849 à la Marianne de Briat. Vous pouvez utiliser ce site pour cédez vos timbres de quelques euros de valeur comme de plusieurs milliers !

**Que vous soyez acheteur ou vendeur, profitez de la gratuité jusqu'à la fin de l'année**

<http://www.parlement-europeen-philatelie.fr>

Depuis 1984, Dominique Didier s'intéresse à l'Union Européenne. Ce site comprend un chapitre sur l'historique, avec en premier lieu la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, le traité de Rome du 25 mars 1957, le traité de Maastricht du 7 février 1992 jusqu'au référendum du 23 juin 2016 où le Royaume Uni s'est prononcé pour une sortie de l'UE. Ensuite, un chapitre sur les élections européennes, un autre sur les différents présidents du Parlement, dont Madame Simone Weil, et les différentes oblitérations.

Toutes ses pièces sont accessibles en ligne. C'est une belle leçon d'histoire et de géographie pour nous aider à mieux connaître l'Europe, à méditer pour les grands et les petits !

[www.museedelaposte.fr](http://www.museedelaposte.fr)

Site déjà signalé dans cette rubrique mais, outre les nombreuses informations sur le musée de la Poste, un chapitre est consacré à une histoire des timbres sous la forme de petits films. On peut regarder une séquence sur Robert Schuman. Celui-ci est issu d'une vieille famille lorraine, né au Luxembourg en 1886, député de la Moselle, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères. Il signe le traité de l'OTAN au nom de la France, propose la CECA qui est à l'origine de l'UE et devient son premier Président puis est nommé « le Père de l'Europe. »

## TARIFS POSTAUX AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 EN EUROS ET EN FRANCS

|                           | 1 timbre         | 2 timbres         | 4 timbres         | 6 timbres         | 8 timbres          |
|---------------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
|                           | 0 - 20 g         | 21 - 100 g        | 101 - 250 g       | 251 - 500 g       | 501 - 3 kg         |
| <b>Lettre prioritaire</b> | 1,05 €<br>6,89 F | 2,10 €<br>13,78 F | 4,20 €<br>27,55 F | 6,30 €<br>41,33 F | 8,40 €<br>55,10 F  |
| <b>Lettre verte</b>       | 0,88 €<br>5,77 F | 1,76 €<br>11,54 F | 3,72 €<br>24,40 F | 5,28 €<br>34,63 F | 7,04 €<br>46,18 F  |
| <b>Lettre économique</b>  | 0,86 €<br>5,64 F | 1,72 €<br>11,28 F | 3,44 €<br>22,56 F |                   |                    |
| <b>Internationale</b>     | 1,30 €<br>8,53 F | 2,60 €<br>17,05 F | 5,20 €<br>34,11 F | 7,80 €<br>51,16 F | 10,40 €<br>68,22 F |

Pour simplifier les envois des particuliers à l'international, La Poste fusionne les zones géographiques de l'Union Européenne et le reste du Monde en une seule zone tarifaire dite Internationale.

Petite consolation le prix du colissimo en France métropolitaine de moins de 250g reste au même prix qu'en 2018 soit 4,95€ ainsi que pour le recommandé à 7,45€ et le colissimo à l'International de moins de 500g de la métropole vers les pays de l'Union européenne inchangé à 12,30€.

A noter que pour le service de vente en ligne de timbres à imprimer chez soi on profite d'une remise de 3cts par rapport au tarif public (timbres rouges et verts).

Le groupe La Poste est autorisée à augmenter ses tarifs de service universel (courrier et colis) de 5% par an jusqu'en 2022 pour tenir compte du déclin du courrier.

### Comparatif des différentes charnières du commerce

Notre secrétaire Philippe HOUTTEMANE a fait une étude comparative sur les différentes charnières utilisées pour coller un timbre oblitéré sur une feuille d'album. Nous vous livrons ses conclusions.

**LINDNER** : La charnière colle mal sur le timbre et se décolle facilement.

**FESTO** : Bien, mais la partie à coller sur la feuille se replie souvent derrière, une fois humectée.

**DAVO** : Bonne dans l'ensemble, mais cette charnière est difficile à décoller du timbre, une fois sèche.

**YVERT** : La colle est trop forte. Une partie de la charnière reste collée sur le timbre quand on veut la décoller. Mauvaise charnière.

**NOP** : La colle glisse souvent sur le timbre. Ensuite la charnière est difficile à décoller et a tendance à enlever une partie du papier du timbre.

**THE ROYAL** : C'est le meilleur compromis. Facile à coller et à décoller, tout en ayant une meilleure adhérence.

# <sup>19</sup> Nouvelles de l'Amicale



## **Bibliothèque :**

### **Timbres d'Afrique (de Griqualand à Zoulouland) Volume 2 : Yvert et Tellier**

C'est un volume de 1056 pages format 21x27cm, qui regroupe des pays autrefois disséminés dans les volumes d'Outre-Mer. Agréable à feuilleter sa maquette déploie sur 4 colonnes par page avec de nombreux visuels en couleur. Catalogue riche en thématiques locales et internationales.

### **Timbres d'Amérique du Nord (Canada à Terre-Neuve) : Yvert et Tellier**

Volume de 502 pages format 21x27cm. C'est un nouvel ouvrage retravaillée qui est proposé aux collectionneurs passionnés par la philatélie Outre-Atlantique avec de nouveaux visuels en couleur et une très importante révision du chapitre dédié aux Etats-Unis.

### **Timbres de France 2019 (Tome 1) : Yvert et Tellier**

Format 15x21cm 1344 pages  
Par rapport à la précédente édition, il s'enrichit de 4 nouvelles rubriques : les bureaux de Paris, les feuillets souvenirs du Carré Marigny, le musée imaginaire et les sociaux-postaux. Le musée imaginaire est sous la forme d'une liste récapitulative des timbres tableaux parus dans la série artistique de 1961 à aujourd'hui. Les timbres sociaux sont des vignettes qui étaient en vente soit dans les débits de tabac, soit dans les bureaux de poste.

### **Timbres de Monaco et des TOM (Tome 1bis) : Yvert et Tellier**

Format 15x21cm 1280 pages. Catalogue consacré aux émissions d'Andorre Français et Espagnol, toutes les émissions des Nations Unies, de Monaco, de l'établissement d'Océanie, de Tahiti et des anciens Départements et Territoires d'Outre-Mer. Une dernière rubrique est consacrée aux timbres Europa de 1956 à nos jours.

## **Réunions du dimanche**

Réunions le dimanche matin de 9h à 11h45 à la Maison des Associations au Moulin de la Bièvre, sise 73 avenue Larroumès. L'accès à notre salle située au deuxième étage (avec ascenseur), se fait par la porte à droite en pénétrant dans la cour du Moulin.

**2018** - 4 novembre - 18 novembre - **25 novembre notre bourse multi-collections**  
- 2 décembre - 16 décembre. **2019** - 6 janvier - 20 janvier - 3 février - 17 février - 3 mars - 17 mars - 7 avril -

## **Abonnements aux revues philatéliques**

- L'Echo de la Timbrologie
- Timbres Magazine
- Bulletin mensuel Champion.
- Atout Timbres.
- La Gazette

Voir Jean-Pierre COLLETER présent aux réunions le dimanche matin.

**Fête des Associations à l'Haÿ les Roses** Le 9 septembre, nous avons un stand pour informer les visiteurs au sujet de l'APH. Une trentaine de personnes nous ont contactés pour connaître notre association. Outre les différentes revues et catalogues exposés, nous avons présenté sur deux panneaux la collection préparée par les jeunes, avec l'aide de Mme BERGERON, sur le thème « Les droits de l'enfant ».

## INFORMATIONS PRATIQUES

Maison des Associations Culturelles  
73 avenue Larroumès  
94240 L'Haÿ-les-Roses  
01 49 08 98 13

APH  
sauveur.camilleri@orange.fr

### **Amicale Philatélique de L'Haÿ-les-Roses**

Association affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques N°438-I

Réunion des adhérents

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois sauf juillet-août**

73 avenue Larroumès, 94240 L'Haÿ-les-Roses (à droite dans la cour)

**de 9h00 à 12h00**

**Réservation des nouveautés de France et du monde**

**Accès à la bibliothèque**

(presse philatélique, catalogues du monde entier, ouvrages spécialisés)

**Matériel philatélique et cartophile**

**Section jeunes philatélistes**

Adhésion : adultes 10 euros/ jeunes (-21 ans) 6 euros

Cotisation annuelle 2018 : adultes 24 euros/ jeunes 7 euros

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Le Président : Sauveur Camilleri**

59 rue de Wissous – 91320 Wissous – 06.63.38.66.85

**Le Secrétaire général : Philippe Houttemane**

17 rue Gustave Caillebotte – Domaine de Balizy – 91160 Longjumeau- 06.23.34.04.02

**La Trésorière : Anouk Galtayries**

9 rue des Jardins – 94240 L'Haÿ-les-Roses – anouk.galtayries@sfr.fr

**Le Rédacteur en chef : Luc Peyre**

47 avenue Flouquet – 94240 L'Haÿ-les-Roses – 01.43.50.90.51

Vous pouvez aussi visiter notre site web :

<http://www.mac-lhay.com/les-associations/collection/amicale-philatelique-de-lhay-les-roses/>